## CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE POUR LA PRATIQUE DU JUDO JUJITSU

(À faire remplir obligatoirement par le médecin, EN DOUBLE EXEMPLAIRE, en remettre un au secrétariat du club ou à l'enseignant, dès le premier cours.

Placer le second dans le passeport sportif FFJDA, ou le garder par-devers soi, pour participer aux compétitions)

Je soussigné(e) Docteur
certifie avoir examiné ce jour : Madame, Mademoiselle, Monsieur: (rayez les mentions inutiles)
NOM:PRÉNOM:
(Cochez les cases) ☐ Son état de santé lui autorise la pratique du Judo – Jujitsu
☐ L'intéressé(e) est en bonne santé et ne présente pas de signe de maladies contagieuses cliniquement décelable et peut être admis en collectivité.
L'intéressé(e) ne présente aucune contre-indication à la pratique du Judo-Jujitsu en Compétition (case à cocher obligatoirement pour pouvoir participer aux compétitions).
Nombre de cases cochées
FAIT à
SIGNATURE:

CACHET du MÉDECIN OBLIGATOIRE